



## Avis de période de mise en candidature

En vertu de notre règlement de régie interne, nous aurons trois postes d'administrateurs à pourvoir pour un mandat de trois ans lors de notre assemblée annuelle qui aura lieu le mardi **11 juin à 19 h, 3137, rue Laberge, Québec, QC G1X 3Z6.**

La période de mise en candidature est du **16 mai au 1 juin 2024** inclusivement.

Si vous désirez poser votre candidature, vous devez vous procurer les documents nécessaires au comptoir de la courtoisie de l'une ou l'autre de nos trois succursales. Vous recevrez une enveloppe contenant des directives, l'« avis de proposition de candidature », ainsi qu'un extrait de nos règlements de régie interne concernant les conditions d'éligibilité au poste d'administrateur et les procédures d'élection.

Vous devez remettre les documents requis en les déposant au comptoir de la courtoisie de l'un de nos trois supermarchés **au plus tard le 1 juin 2024 à 21 heures.**

Le secrétaire,

Patrick-André Lavoie